

Bonneval en bonne vallée ...

mars 2002

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 11

Avis au lecteur.

D'abord, je remercie tout particulièrement notre doyen M. Francis FOURMONT qui nous a aimablement fait don d'une importante collection de journaux reliés par années

• **le Journal de Chartres** de 1840 à 1859 et de 1869 à 1877.

• **la Dépêche d'Eure-et-Loir** du 5 novembre 1899 au 31 décembre 1921.

On nous annonce la sortie prochaine d'un livre retraçant la vie d'une avalloicienne qui nous a malheureusement quitté il y a peu de temps : qui ne connaît pas Léonne à Alluyes et dans les environs. Cet ouvrage sera disponible pour la fête des Corps Saints à Alluyes le 14 avril 2002.

La conférence qui fera suite à l'assemblée générale, sera consacrée au Docteur HERY, qui entre 1815 et 1866, exerçait en tant que médecin généraliste sur le canton de Bonneval. Avec les responsabilités supplémentaires de l'hospice et de la colonie agricole.

L'exposé sera présenté par le Docteur Bernard MAZIERES, qui en puisant dans les richesses du Fond Albert Sidoisne, entre autre, nous permettra de faire connaissance avec quelques vicissitudes professionnelles et autres liées à cette longue carrière du Docteur HERY.

Nous avons, d'après le Journal de Chartres, retranscrit pour l'année 1848, quelques faits-divers rapportant des interventions du Docteur HERY.

Enfin vous retrouverez les traditionnelles nouvelles de notre journal favori, le Messenger de 1902. où il est question de débaptiser la rue d'Enfer... !

Jean Luc Durand.

Léonne, bonne de ferme à 12 ans

Une vie en Beauce au début du XX^e siècle,

par Caroline Langlois

(Editions TIRÉSIAS)

Ces pages retracent l'itinéraire d'une enfant issue d'une famille d'indigents, aînée de cinq enfants et qui, ayant obtenu son certificat d'études en 1922 avec la mention bien, a «choisi » néanmoins d'*aller tirer les vaches*... Au service de plusieurs «maîtresses» jusqu'à son mariage en 1933, c'est tout une vie de dur labeur décrite ici, à l'image de nombreuses femmes qui n'ont pu qu'assumer un tel sort.

Léonne est née à Alluyes, dont elle était la mémoire vivante. Ce charmant petit village doté d'une histoire riche et lointaine ne prit pas à la légère la Loi de la Séparation de l'Église et de l'État de 1905 : il en découla une querelle qui laissa l'église Notre-Dame d'Alluyes orpheline de curé. Le maire «rouge» avait vaincu les «calotins», ces bien-pensants «si bons pour les pauvres». L'affaire se poursuivit bien au-delà lorsque l'institutrice — la femme du maire — menaça Léonne de ne pas la présenter au certificat si cette dernière renouvelait ses vœux du baptême!

Au travers des mots de notre héroïne renaît l'atmosphère des années 20-30 ; elle nous conte son attachement à cette Terre de Beauce où sa grand-mère et sa mère sont nées et enterrées, comme elle depuis peu. Son fils André, en guise de préface, lui donne ses lettres de noblesse.

Prix public : 18,50 euros (121,35 F).

Sortie : Avril 2002

Journal de Chartres

ET DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Politique, Commercial, d'Agriculture, et d'Annonces judiciaires et volontaires

NOUVELLES DU DÉPARTEMENT

JEUDI, 13 JANVIER 1848 - N°4

Varize.- Le sieur Gastellier, cultivateur à Varize, possède sur la conie un réservoir dans lequel frétillaient carpes et brochets, sans compter le menu fretin. Une nuit de la semaine dernière, d'audacieux voleurs ont brisé les planches qui recouvrent le réservoir, et ont enlevé tout le poisson qu'il contenait, sans laisser seulement au propriétaire de quoi faire une friture. On a suivi à quelque distance les traces des maraudeurs, mais on n'a pu les découvrir.

MARDI, 29 FÉVRIER 1848 - N° 18

Bonneval.- Depuis quelque temps, la femme Berou, faubourg Saint-Sauveur, donnait des signes d'aliénation mentale qui faisaient craindre qu'elle n'attentât à ses jours. La femme Beaur, sa cousine, ne la perdait pas de vue, et lui portait tous les jours à manger. Cependant, jeudi dernier, voyant que les contrevents de sa fenêtre n'étaient pas ouverts et qu'elle ne répondait pas à son appel, elle fit part de ses inquiétudes à quelques voisins, qui prirent le parti d'arracher de force le contrevent, et de briser un carreau de la fenêtre. Ils aperçurent alors le cadavre de la femme Berou, étendu à terre. M. le juge-de-paix, accompagné du docteur Héry, se rendit dans la maison, où il constata que cette malheureuse femme s'était coupé la gorge avec un couteau de cuisine, qui fut trouvé près de son cadavre.

Cette femme, âgée de 55 ans, s'était mariée, il y a environ 34 ans, au nommé Berou, qui fut obligé de partir le surlendemain de son mariage, et qui n'a pas reparu depuis; on a toujours pensé qu'il était mort dans les dernières guerres de l'empire.

DIMANCHE, 2 AVRIL 1848 - N° 28

Flacey.- Dimanche dernier, le nommé Cognard, âgé de 20 ans, mendiant aveugle, a été arrêté, sous la prévention de vol, dans un cabaret de cette commune, situé sur la grande route. Il paraît que s'il n'a pas l'usage de ses yeux, Cognard sait au moins faire usage de ses mains. Dans la nuit précédente, il avait couché,

presque malgré les habitants, dans une écurie de l'hôtel du Grand-Monarque, à Châteaudun, et un garçon de cet hôtel s'était aperçu qu'une somme de 25 francs avait été soustraite de sa malle. Sur sa plainte et ses indications, notre voleur aveugle a été arrêté et mis à disposition de l'autorité judiciaire.

JEUDI, 20 AVRIL 1848 - N° 33

Bouville.- Dimanche jour des Rameaux, Bouville a eu sa fête en l'honneur de la République ; le maire, accompagné du conseil municipal, des sapeurs-pompiers et de la garde nationale, précédés du tambour et du drapeau de la République, ont quitté la Mairie, et se sont dirigés au pied d'un jeune et vigoureux frêne, près duquel une foule compacte les attendait. A l'issue des vêpres, le clergé est venu processionnellement, et après la bénédiction, le digne pasteur de la commune a prononcé un discours ferme et digne de son noble caractère ; il a fait ressortir les devoirs dont les citoyens sont tenus les uns envers les autres, et en rappelant les excès auxquels s'était laissée entraîner son aînée, il a démontré les avantages de notre jeune République, et l'espoir que l'on devait fonder sur sa sainte devise ; c'est surtout sur la fraternité, œuvre sincère et morale, qu'il a appuyé.

Ce discours a été accueilli aux cris de Vive la République, Vivent les prêtres, Vive le clergé ! et par une décharge de la garde nationale.

Le maire et l'instituteur ont été également entendus, et chaque discours était suivi du bruit de la mousqueterie.

M. le curé est rentré à l'église, où il a été accompagné des cris de Vive M. le curé !

On a ensuite chanté au pied de l'arbre des hymnes patriotiques. Plusieurs vieillards, anciens soldats de la République, sentaient les larmes humecter leurs paupières en se reportant à l'époque de leur jeunesse et en mêlant leurs voix à celles des chanteurs.

Le cortège a ensuite accompagné les autorités à la Mairie, où le drapeau a été déposé avec de nouvelles acclamations, et la journée s'est terminée dans le plus grand calme.

JEUDI, 25 MAI 1848 - N°43

Bonneval.- On nous écrit de Bonneval, 21 mai : Nous avons eu aujourd'hui, dans notre petite ville, une véritable fête de la fraternité. Un banquet magnifique a réuni toute la garde nationale en uniforme. La salle avait été décorée avec beaucoup de goût, grâce au zèle des commissaires, de l'instituteur, et de plusieurs autres citoyens. Nos principaux magistrats présidaient cette petite fête de famille. M. Héry, remplissant les fonctions de maire, a prononcé une courte mais chaleureuse allocution, qui a excité les applaudissements de toute l'assemblée. Plusieurs toasts ont été portés à l'union des gardes nationaux, de l'armée et de la garde mobile, à l'Assemblée nationale, à la République, etc. A la fin du banquet, M. Chevreau fils a chanté la Marseillaise, et le beau chant de Charles VI a été entonné par M. Chedeau.

Le lendemain, la ville de Bonneval était dans la consternation : on venait d'apprendre la destitution de M. Maury, notre juge-de-paix. Depuis plus de vingt ans, ce magistrat exerçait parmi nous les fonctions d'un conciliateur plutôt que d'un juge-de-paix, et il s'était acquis l'estime et la considération de tout le canton.

JEUDI, 3 AOÛT 1848 - N° 64**Colonie agricole de Bonneval.****Etat sanitaire.**

Nous avons eu peu de malades. Un seul décès, qu'on a attribué à un vice organique du cœur, a attristé la Colonie en 1846. On reconnaîtra que l'état sanitaire a été excellent, en remarquant que la dépense du service de l'infirmerie ne s'est élevée en 1846, pour une population moyenne de plus de quatre-vingts personnes, qu'à la somme insignifiante de 37. fr 75 c. pour prix de médicaments, et à celle de 42 fr. 50 c. en 1847, pour une population moyenne de plus de cent personnes.

Nous nous faisons un devoir de rappeler ici le charitable désintéressement de M. le docteur Héry qui a voulu donner gratuitement ses soins aux colons depuis l'ouverture de la Colonie.

AD. CHASLES.

JEUDI, 7 SEPTEMBRE 1848 N° 74**Châteaudun.**

- Deux chasses aux loups viennent d'être opérées dans les bois de Bapaume, commune de Thiville. Un grand nombre de chasseurs de la ville et des environs avaient pris part à ces expéditions, auxquelles les officiers de la garnison ont prêté

leur concours. - Le vendredi 25 août, le cortège rentrait en ville au son du cor, amenant un loup d'une force extraordinaire, et qui seul avait pu être atteint dans cette journée. Mardi dernier, le résultat de la chasse fut plus heureux; aussi les cors résonnaient-ils avec plus de force, les acclamations étaient-elles plus bruyantes, lorsque vers six heures du soir, le butin de la journée (un énorme loup, une louve et un louveteau), symétriquement exposé dans une voiture, fut promené par les rues de la ville. Les sons du cor se sont fait entendre jusque vers le milieu de la nuit, moment de la séparation des chasseurs qui, tout en festoyant et en se félicitant du succès de la journée, se sont donné un prochain rendez-vous.

JEUDI, 28 DÉCEMBRE 1848 - N° 107

Nottonville.- Il vient de se passer dans cette commune un fait qui laisse bien loin derrière lui toutes les histoires de léthargie, d'asphyxie, de résurrection, que l'on nous raconte quelque fois.

Le nommé S... R...., maçon, voyait sa santé s'altérer rapidement depuis l'été dernier. Privé des soins réclamés par son état, il résolut d'aller à l'hôpital, où il séjourna environ un mois. Malgré les soins qu'il recevait, voyant que sa santé se délabrait de plus en plus, il quitta l'hôpital, et revint à son domicile. Quatre lieues de trajet à pied ne firent qu'accélérer les progrès de la maladie. Perdant tout espoir, sentant que le mal gagnait la région du cœur et que sa fin approchait, il se fit chanter un salve, dernière ressource des agonisants, et se fit administrer les derniers sacrements le jour même de Noël. Chacun croyait qu'il n'avait plus qu'à rendre en paix le dernier soupir; lorsque tout-à-coup on voit notre homme se lever, s'habiller et courir au cabaret voisin boire une choppe et y rester jusqu'à une heure assez avancée de la soirée. Depuis ce jour, sa santé se rétablit à vue d'œil, et l'on espère qu'aux premiers beaux jours du printemps, on le verra reprendre ses travaux, et nous fredonner ses joyeux refrains limousins.

Quelques nouvelles de 1902,

5 JANVIER 1902

Alluyes.

Etrences forcées - Paraît que ces jours derniers le sieur X... est allé voir dulcinée mais paraît aussi qu'il n'en est pas revenu très satisfait car la friponne aurait profité de la circonstance pour lui faire ses poches. Après tout c'était le jour de l'an et la colombe aura cru que c'était permis ce jour là ; X ... n'est pas du même avis. J'te crois.

Vente sur licitation,

le Dimanche 26 Janvier 1902.

DÉSIGNATION

ARTICLE PREMIER

Café et Auberge du Petit-St-Maur .

UNE MAISON sise au bourg de Saint-Maur, commune de Saint-Maur-sur-le-Loir, comprenant :

Un premier corps de bâtiments couvert en ardoises composé de : une grange ayant pignon sur la route de Saint-Maur à Lolon, une salle de café éclairée sur la cour, un corridor allant d'une cour à l'autre, une chambre à feu dite maison éclairée sur la cour, une chambre froide et une boutique, ces deux derniers locaux en appentis, grenier sur ces bâtiments sauf au-dessus de la grange.

Cour devant ce corps de bâtiments.

Cour derrière celui-ci et devant le second corps de bâtiments.

Un second corps de bâtiments d'équerre au premier, adossé au ruisseau du Riboudet, avec grenier couvert en ardoises, composé de fournil et étable ouvrant et éclairés sur la deuxième cour.

Cave sous la butte du four dans l'angle formé par les deux corps de bâtiments.

Poulailler au bout du deuxième corps de bâtiments.

Loge sur poteaux, couverte en rouches, au fond de la seconde cour.

Jardin à la suite.

Le tout d'un seul tenant figure au cadastre sous partie des N° 122 et 123 de la section F, pour une contenance de 23 ares 70 centiares.

Et tient : d'un côté le ruisseau du Riboudet, d'autre côté la route de la Touche à Saint-Maur et de Saint-Maur à Lolon, d'un troisième côté ou bout Berthier.

Mise à prix1.000 Francs

12 JANVIER 1902

Intrépide marcheur. - Vendredi matin nous avons eu, à notre bureau, la visite

de l'intrépide marcheur Henri Allard.

Supérieurement entraîné, Allard a déjà arpenté pédestrement 75,000 kilomètres ; avec une moyenne de 60 kilomètres par jour. Il vient d'entreprendre Paris-Toulouse aller et retour et compte accomplir ce trajet en quinze jours. Parti de Paris mardi dernier il est arrivé dans nos murs jeudi soir pour en repartir vendredi matin à 8h. ½. Nous lui souhaitons bon voyage et surtout beau temps.

Bonneval.

Etude de Me DESREZ, Notaire à Bonneval.

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte reçu par Me DESREZ, notaire à Bonneval, le trois janvier Mil neuf cent deux, Madame VIOLETTE-VERRIER, a cédé à Monsieur Charles MAUPU, le fonds de commerce d'aubergiste et de loueurs de chevaux et voitures, qu'elle exploitait à Bonneval, rue Hérisson, à l'auberge des *Trois Rois*.

L'entrée en jouissance a été fixée au vingt-quatre Décembre mil neuf cent un.

Domicile a été élu à Bonneval, en l'étude dudit Me DESREZ.

26 JANVIER 1902.

Bonneval

Un sauvetage. - Ayant encouru les remontrances de son patron, une jeune bobonne avait conçu le projet d'en finir avec la vie.

Toute à son idée fixe, notre désespérée se trouvait donc, certain soir, sur l'un des ponts du Loir ; songeant déjà à l'au-delà, elle hésitait cependant à faire le plongeon, lorsqu'elle fut abordée par trois gais lurons qui, l'ayant dissuadée de son funeste projet, la reconduisirent chez son patron.

Faut croire que le chemin par lequel ils la ramenèrent était rudement glissant car parait que la pauvre fille y fit trois chutes. Elle ne s'est rien cassée, mais depuis ce soir-là, c'est en vain qu'elle cherche...son fichu qu'elle a perdu.

Récompense, il y aura

Récompense, il y aura

A celui qui le

Montboissier.

Mardi matin les conscrits de Bonneval, continuant à fêter le tirage au sort, avaient pris le tramway, lorsqu'à l'arrêt du Perruchay, l'un d'eux, René Philoreau, roula de la plate-forme et tomba sur la route. Il avait enlevé par mégarde la barre d'appui.

Le train ayant stoppé le jeune conscrit fut relevé par les employés et remonté en voiture ; quelques instants après il reprenait ses ébats au milieu de ses camarades qui avaient eu plus peur que lui.

Quand donc s'occupera-t-on de modifier le système de ces barres d'appuis si dangereuses pour les voyageurs?

9 FÉVRIER 1902.

SOCIETE DE DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE.

Patriotisme et Solidarité de l'Enfance

Aimez-vous les uns les autres

Fondée le 12 Avril 1895 Au 20 Janvier

1902 : 240.895 Sociétaires inscrits

SIEGE SOCIAL : 71, rue de Grenelle, Paris (7^e arrondissement)

Cette société philanthropique permet de constituer, moyennant de faibles versements (depuis 7 francs par an) des dots payables au mariage ou à la majorité.

Pour renseignements, s'adresser à

BONNEVAL, chez MM. :

LEMAIRE, Café du Commerce (Membres EDELIN, rue des Gabaudières (de la Société

16 FÉVRIER 1902

MOULIN A VENT

Sis à AIGNEVILLE, commune de Pré-Saint-Martin

Avec maison d'habitation

et Dépendances

Sise au dit lieu d'Aigneville

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite
S'adresser pour traiter : à Aigueville, à
M. MOREAU-TRICHEUX, propriétaire
des dits immeubles et à MESLAY-le-
Vidame, à M. BILLARD, Notaire.

Bonneval.

Nous recommandons *spécialement* à
nos nombreux lecteurs qui seraient affectés
de *troubles visuels quelconques* et
désireraient avoir des lunettes ou pince-nez
choisis suivant chaque œil et
scientifiquement adaptés à leur vue : Mr R.
GIROUD **oculiste**, *Ingénieur opticien des*
Hôpitaux, 38, rue St-Placide à Paris,
visible très régulièrement à Bonneval tous
les 1^{ers} **Lundi du mois** de 10 h à 3 h (Hôtel
de France).

Prochaine consultation
Lundi 3 Mars courant.

23 FÉVRIER 1902.

Bonneval.

Echenillage, destruction du gui et de
l'épine vinette. - Le Maire de
Bonneval a l'honneur d'inviter ses
administrés à se conformer aux
prescriptions de l'arrêté de M. le
Préfet d'Eure-et-Loir en date du 19
mai 1900, ordonnant la destruction du
gui et l'échenillage, avant le 15 Avril.

L'épine vinette doit également être
détruite avant le 1^{er} Juillet.

2 MARS 1902.

Saint-Maur-sur-le-Loir.

Collision - Dimanche soir, vers quatre
heures, plusieurs cyclistes, sortant du
café de M. Lhuillery à Lolon, venaient
d'enfourcher leurs bécanes lorsqu'au
tournant de la route de Dancy, une
collision se produisit entre l'un des
jeunes gens, M Paul Lhomme et un
autre cycliste, M Joseph Périneau,
berger au Glandin, qui venait en sens
inverse. Avec un ensemble parfait les
deux cyclistes ramassèrent une pelle.

M. Périneau, dit Gentil, trouve que
ça n'est pas gentil car dans cette rude
rencontre il a été blessé à une main et
à un pied. M Lhomme est indemne
mais sa bicyclette a été quelque peu
détériorée.

Attention aux tournants !

Etudes de Me POISSON, notaire à
Louville et Me BILLARD, notaire à
Meslay-le-Vidame

MOBILIER MODERNE .

A VENDRE AUX ENCHERES

Au Château de Meigneville, *Commune de Montainville*

A quatre kilomètres de la gare du Gault-St-
Denis

LE DIMANCHE 16 MARS 1902

A une heure

et le LENDemain, *s'il y a lieu,*
par le ministère de Me POISSON

En présence de Me BILLARD

**Détail des principaux objets à
vendre.**

Une belle salle de billard en bois noir
complète, comprenant billard,
banquettes, fauteuils, tables et tous les
accessoires, appareils d'éclairage et
lampes appliquées en cuivre nickelé
modèle spécial. Coffre-fort de haefuer,
grand modèle, bureau bois noir, fauteuil,
cartonniers,

5 chambres à coucher, comprenant :
bois de lit et leur literie, tables de nuit,
tables de toilette, armoires à glace,
garnitures de cheminée, garnitures de
foyer, rideaux, grandes armoires acajou,
fauteuils, chaises, 500 bouteilles, 3 porte-
bouteilles en fer, petit buffet, meubles de
cuisine, batterie de cuisine, fourneau en
fonte, service de table complet ; verrerie.

Ustensiles d'écurie et de jardin, bois à
brûler. Et quantité d'autres bons objets.

AU COMPTANT

9 MARS 1902

TRIBUNE LIBRE

La rue Dupré – Sous ce titre on
nous communique l'article ci-
~~dessous que l'on nous prie d'insérer :~~

Tous les bonnevallais connaissent plus
ou moins la rue qui part de la rue
Hérisson et aboutit à la rue Billault.

Dans notre jeune temps, cette rue,
dénommée rue d'Enfer depuis
l'apposition de plaques indicatrices, était
souvent appelée dans le quartier « la
ruelle à Dupré. »

Or, Dupré est mort il y a un peu plus
d'un an. Et, il nous est venu à l'esprit
qu'on pourrait très bien, en raisons des
services – non contestés – rendus à la
ville de Bonneval par son ancien maire,
soit en 1870, soit dans la suite, qu'on
pourrait très bien, disons-nous, débaptiser
la rue d'Enfer et lui substituer le nom de
« Rue Dupré. »

Y a-t-il exagération à formuler un
pareil vœu ? Non, sans doute.
Adversaires et amis politiques de
l'illustre défunt seront certainement de
notre avis, d'autant plus que ce vœu est
modeste dans sa légitimité.

D'autres, plus autorisés que nous,
rapporteront les titres de Dupré à la
reconnaissance de ses concitoyens; nous

nous bornons simplement à attacher le
grelot.

Par ce temps de statuomanie, qui ne
paraît pas vouloir disparaître, même en
république; par ce désir quelque peu outré
de glorifier le républicanisme ou le
patriotisme, il n'est pas téméraire de
penser à ceux qui se sont dévoués
librement et sans espoir de récompense à
la défense de la Patrie. Et Dupré est de ce
nombre.

Nous avons déjà à Bonneval la rue
Alcide Hayer (ancienne rue A Chaux).

Alcide Hayer, très honnête homme,
fut un bienfaiteur, c'est bien. Nous
l'avons honoré et nous l'honorons
toujours.

Alfred Billault, homme d'un grand
caractère et d'un esprit distingué, fut à la
fois un bienfaiteur et un fervent
républicain, c'est encore bien. Nous lui
rendons doublement notre tribut de
reconnaissance, et dans nos cœurs et sur la
place publique.

Le général Ferron, cette gloire
militaire incontestée, est pleinement
pourvu par l'ancienne rue Aux Prêtres.
Nous n'ajouterons rien.

Reste Dupré. Citoyen de Bonneval,
ouvrier manuel, sorti des rangs du peuple,
arrivé par son seul mérite: c'est quelque
chose, cela!

La ville de Bonneval, cette bonne
vieille cité de la bonne vallée, se doit à
elle-même de faire un petit effort de
gratitude pour un de ses meilleurs enfants,
devenu son défenseur devant l'ennemi et
son premier magistrat devant ses
concitoyens.

C'est pourquoi nous prions messieurs
du conseil municipal, de porter, à leur
session de mai, la question sur le tapis.
Nous proposons, sous forme de pétition,
le crédit de deux plaques indicatrices au
nom de Dupré, pour remplacer celles de la
rue d'enfer.

D'ailleurs, rue d'Enfer, est-ce
logique? qui est-ce qui croit encore à
l'Enfer aujourd'hui?

HODIÈ.

On nous prie également d'insérer
l'article ci-dessous :

Monsieur Vannier, directeur du Journal
Le Messager de Bonneval,

Né natif de Bonneval, comme disent
les braves ~~gens du~~ Finistère, je
m'intéresse toujours aux événements
touchant, de près ou de loin, cette jolie
petite ville arrosée par le Loir..... mais ce
n'est pas le moment de laisser vagabonder
ma plume, n'étant pas aujourd'hui dans
des dispositions d'esprit suffisantes, les
lauriers de M. Gaury m'empêchent de

dormir ; ce sera pour une autre fois.

J'ai été surpris d'apprendre, par un journal quelconque, que M. Gaury venait d'être décoré des fameuses palmes académiques, or je me demande quels sont les titres de celui-ci à cette distinction !

Est-ce comme musicien ? je ne le crois pas, car tout le monde sait que M. Gaury est un tout petit musicien, un musicien comme il y en a beaucoup... trop, et sur lesquels on devrait mettre un impôt ; je laisse ce soin à nos législateurs.

Est-ce comme chef de l'Harmonie Saint-Michel ? c'est peu probable, car enfin, il faut l'avouer, la société que M. Gaury a l'honneur de diriger est plutôt inférieure, les récompenses obtenues dans les concours auxquels elle a pris part et les appréciations des jurys de ces concours le prouvent surabondamment.

Est-ce comme philanthrope ou comme ayant rendu des services exceptionnels à son pays ? oh, alors, ce serait un comble !... car, je me rappelle fort bien, et certainement avec moi beaucoup de bonnevalais, qu'il y a 20 ans environ, M. Gaury s'est séparé de la société Sainte-Cécile à laquelle il appartenait, par pure ambition, pour aller fonder l'harmonie Saint-Michel ; cela lui a du reste réussi. (Audaces fortuna juvat). Mais il n'en est pas moins vrai, qu'en agissant ainsi, M. Gaury a mis la disjonction dans la société Sainte-Cécile, et que seul il est la cause si Bonneval a dans ses murs deux sociétés de musique, dont l'une est assez bonne et l'autre mauvaise, au lieu d'une seule qui aujourd'hui, pourrait rivaliser avec les meilleures de France.

Ah! mais au fait... pardon... j'y pense... M. Gaury est peut-être récompensé comme homme politique ! S'il en est ainsi, je m'incline, me déclarant incompetent en cette matière l'immonde politique c'est le cas de le dire !...

Quoiqu'il en soit, la récompense décernée à M. Gaury n'en est pas une ; il n'y avait aucun titre.

C'est une injustice flagrante !... c'est une honte !...

UN AMI DE LA MUSIQUE.

16 MARS 1902.

TRIBUNE LIBRE

La rue d'Enfer – Qui croit encore à l'Enfer – Réponse.

Croient encore à l'Enfer :

Ceux qui estiment que la justice humaine n'atteint ni ne punit tous les crimes.

Ceux qui pensent que toutes les vilénies absoutes si facilement par le Dieu veau d'or, la Déesse « Assiette au Beurre » et le sous-Dieu « Je fais comme tout le monde » ne peuvent rester impunies.

Ceux qui croient que la force, la richesse mal employées, adorées sur terre, doivent être punies plus tard, - qu'au contraire la faiblesse opprimée et la souffrance vaillamment supportée, doivent être vengées et récompensées, par Dieu, sinon par les hommes.

Ce fut Victor Hugo s'écriant à la Chambre, le 13 Janvier 1850 « Disons-le bien haut, *personne n'aura injustement ni inutilement souffert* . La mort est une restitution. La loi du monde matériel, c'est l'équilibre, la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout ».

Ce sont ceux qui suivent encore la foi d'illustres savants dont l'opinion vaut bien une négation et un haussement d'épaules, tels que : Bossuet, Fénelon, Descartes, Mallebranche, Pascal, de Montalembert, Volta, Mariotte, J-B Biot, Haüy, J-B Dumas, Chevreul, Ampère, Augustin Cauchy, A-C Becquerel, Jules Jamin, Le Verrier, Laennec, Cruveilhier, Récamier, Nélaton, Pasteur et tant d'autres.

Ceci dit qu'on supprime à la pauvre ruelle le nom de l'Enfer qui fait peur à ceux qui n'y croient pas !!

Qu'on le remplace par le nom de M. Dupré, notre concitoyen ; il fut assez libéral pour estimer même ceux qui croyaient encore à l'Enfer.

J'y souscris bien volontiers.

UN CHEF DE FAMILLE CATHOLIQUE.

Bonneval.

Les grandes orgues à l'église de Bonneval. – Nous apprenons que la fabrique de l'église prend des dispositions pour faire installer de grandes orgues dans la tribune déjà construite à cet effet. L'installation sera faite pour recevoir 21 jeux ; mais, dès maintenant on établira un buffet très décoratif. Ces messieurs de la fabrique espèrent que cette innovation sera un fait accompli au mois de septembre prochain. Plus tard, lorsque les ressources le permettront, on verra à ajouter les dix jeux qui compléteront le système adopté.

Toutefois, les orgues avec 11 jeux, donneront déjà un résultat fort appréciable. L'organiste actuel, M. Egreteau, dont le talent est fort apprécié, saura faire valoir le nouvel instrument musical. Les paroissiens auront donc lieu d'être enchantés de la nouvelle acquisition.

Accident.

Ces jours derniers, M^r.Bauget, vacher chez Mme veuve Gosme à Edeville, était occupé à attacher une vache qui s'était détachée quand l'animal relevant brusquement la tête l'atteignit au creux de l'estomac, lui faisant une assez violente contusion. Quelques jours de repos suffiront à son rétablissement.

30 MARS 1902.

LE MARCHÉ DE BONNEVAL EN 1794.

Nous devons à l'obligeance de M. Aveline, ex-percepteur de Bonneval, la communication d'une pièce qui nous a paru assez curieuse pour être reproduite dans son texte, sinon dans son originalité. M. Aveline, en opérant un déménagement pour remettre à son successeur, M. Raufast, les dossiers de son administration, a eu la bonne fortune d'exhumer une vieille affiche de 1794, dont voici le libellé :

MUNICIPALITE DE BONNEVAL A V I S

Le Département ayant pesé dans sa sagesse la réclamation faite par la commune de Bonneval sur le marché qu'il avait accordé le 4 de chaque Décade, a retiré son arrêté du 9 prairial

Et par son arrêté du 7 messidor, a fixé 2 jours de marché par Décade, qui tiendront les *Duodis* et *Sextidis*, et le 2 des *sans-culotides*.

La Municipalité prévient tous les Citoyens qu'ils y seront reçus en vrais frères.

A Dun-sur-Loir, chez Lecesne, Imprimeur-libraire.

De la lecture de cette affiche il ressort clairement qu'avant l'arrêté du 9 prairial au III, le marché avait lieu le lundi à Bonneval comme de nos jours.

L'arrêté du « Département », en bouleversant les habitudes acquises, mécontenta la population, qui se voyait ainsi n'avoir plus qu'un marché tous les dix jours. Celle-ci protesta.

L'arrêté du 7 messidor lui en octroya deux, ce qui probablement déplut encore à quelques-uns.

Le « Département », néanmoins, avait « pesé dans sa sagesse ». Dans « sa sagesse », ils ne doutaient de rien, nos pères.

Plus loin, nous relevons sur l'affiche officielle cette phrase charmante de

tendresse : « La Municipalité prévient tous les citoyens qu'ils y seront reçus en *vrais frères*. »

Que voulez-vous? c'était l'esprit et le style de la grande époque révolutionnaire. La tête était moins ferme que le cœur : une inconséquence administrative et une exagération de sentiment.

A relever encore cette particularité, au bas de l'avis : « A DUN-sur-Loir... » Les gouvernants d'alors avaient supprimé le radical dans Châteaudun, séparant bien nettement, dans leur idée, Châteaudun-ville de Châteaudun-château.

Ah! on ne les aimait pas, dans le pays dunois, les aristocrates, en 1794.

HODIÈ.

6 AVRIL 1902.

Bonneval.

L'amour des voyages – Vendredi matin, en procédant à la visite d'un wagon de marchandises arrivé dans la nuit, à 2 h.45, pour le transport d'un cercueil de Bonneval à Dourdan, M. Deschamps, chef de station à Bonneval, ne fut pas peu surpris de se trouver en présence d'un jeune garçon. Interrogé sur sa présence dans le wagon, le bambin déclara s'appeler Baptiste Pirotte, âgé de 12 ans, habitant 1, rue du Nord, à Ivry, chez son père employé aux tramways électriques.

Voulant aller voir sa grand-mère à Tulle, il s'était introduit dans le wagon au départ du train, sans prendre de billet.

Conduit à la Mairie par M. Deschamps, l'enfant a ensuite été admis à l'hôpital en attendant son rapatriement. C'est la troisième fois qu'il s'embarque ainsi sans billet pour s'en aller chez sa grand-mère.

13 AVRIL 1902

Bouville.

Ces jours derniers, les époux C ..., d'un hameau voisin, étaient fort surpris de trouver leur porte ouverte en rentrant chez eux le soir. Craignant la présence d'un voleur ils s'apprêtaient à mobiliser la force armée du pays et commençaient à crier au voleur, quand ils s'aperçurent que c'était leur porc, un vulgaire cochon qui leur avait joué ce mauvais tour. Fi, le vilain animal !

Qu'elle frousse mon empereur !

27 AVRIL 1902.

Bonneval.

Dimanche dernier, le cadavre d'un individu étranger au pays, a été trouvé sur la voie ferrée, à environ 200 mètres du pont de fer de la route de Châteaudun.

Entièrement décapité, le corps était couché sur le ventre, le tronc en dehors de la voie et la tête entre les rails.

Immédiatement prévenue, la gendarmerie, accompagnée de M. le docteur Larrieu, s'est livrée aux premières constatations, desquelles il résulte que l'on se trouve en présence d'un suicide.

Transporté à l'hôpital, les restes du suicidé ont été photographiés par M. Filleul, de Bonneval.

La veille le désespéré avait fait un repas chez M. Triquet, à Gibraltar, d'où il était parti vers huit heures et demie. Se déclarant chauffeur d'automobile et comme venant d'Angers, il disait se rendre à Châteaudun pour y retrouver son frère.

Agé d'environ 30 ans, il était proprement vêtu d'un complet en cheviotte bleu-marin, d'une chemise à carreaux noirs et blancs et d'un mouchoir de soldat portant le matricule 981, sans timbre de régiment, il était coiffé d'une casquette grise avec visière de cuir.

Dans les poches de ses vêtements on a trouvé : une montre en argent sur le boîtier de laquelle était gravé au couteau les noms Tassy Alain ; un porte-monnaie en cuir jaune contenant 90 centimes ; 2 couteaux ; un calpin dont les pages écrites étaient arrachées, un jeu de cartes et un mètre à dix branches.

Boisville-la-Saint-Père.

Une vache appartenant à M. Cintrat, d'Houville, a mis bas un veau ayant les apparences d'un chien bull-dog par sa conformation et sa dentition ; de plus il est hermaphrodite.

Ce singulier animal lape quand on lui présente à boire. Il a deux queues, les pieds du porc avec les griffes du chien.

11 MAI 1902

Chasse aux renards – On nous apprend une nouvelle bien faite pour faire plaisir aux cultivateurs et chasseurs de notre région. C'est la destruction de seize renards, en une quinzaine, par la meute de fox-terriers de M. René de Rougemont, habilement conduite par les gardes de Mémillon à qui nous adressons nos félicitations.

Il serait à souhaiter que cet exemple fut suivi par tous les gardes des grosses propriétés, les poules des riverains ne s'en porteraient que mieux et le gibier n'aurait pas à s'en plaindre.

Alluyes.

Lundi dernier, les époux X ..., de Bourgeray, venaient en voiture à Bonneval, lorsqu'à l'embranchement des routes d'Illiers et Chartres ils furent rejoints par une automobile.

Craignant un accident, Mme X ... voulut descendre mais au même moment le cheval, effrayé par le passage de la machine, fit un brusque écart qui projeta Mme X ... à terre. Les auteurs involontaires de l'accident arrêterent aussitôt et vinrent porter secours à Mme X ... qui en fut quitte pour la peur et une foulure du poignet gauche. M. le Docteur Larrieu lui a prodigué ses soins.

Saint-Maur.

Un plumet – L'un de ces derniers dimanches, le papa X ... ayant voulu faire la *bombe* dans un hameau voisin, s'est offert un plumet colossal. Brouillé avec les lois de l'équilibre, il s'est quelque peu détérioré le portrait, mais ce qui l'em...bête le plus c'est le flacon d'odeur qu'il a brisé ce jour-là dans le fond de son *grimpant*. Les personnes chargées de le reconduire au bercail en ont pris, paraît-il, d'avantage avec le nez qu'avec une pelle.

A preuve que les loustics du pays, prétendent que le papa X ... menait une vi...dange.

J'TE CROIS.

L'assemblée générale de l'association

des *Amis de Bonneval*

aura lieu le **vendredi 22 mars 2002 à 20 h 30**

à *“l'Espace culturel de l'Auditoire”*

“Logis des Trois Marchands,”

- Ordre du jour :
- Rapport moral du Président
 - Compte rendu financier du Trésorier
 - Renouvellement du tiers sortant
 - Projets pour l'année 2002
 - Questions diverses.

A l'issue de cette assemblée générale, **M. le docteur Bernard Mazières** nous présentera

**«M. le docteur Héry ou la vie
d'un médecin généraliste à Bonneval au XIXe siècle»**

Cette réunion est ouverte à tous, membre ou non de l'association

La cotisation annuelle est de 12 €

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer

- ◆ à la permanence de l'association, le samedi après-midi 23 rue Saint-Roch (au dessus de la Bibliothèque Municipale)
- ◆ à l'Office du Tourisme de Bonneval

ou l'adresser par la Poste aux Amis de Bonneval - B.P. 40 - 28800 BONNEVAL

Les Amis de Bonneval ont publié quelques documents que vous pouvez vous procurer :

Vivre dans le canton de Bonneval (réédition)	6 €
Retrospective archéologique catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1990 au musée de Bonneval	7 €
Pré-Saint-Evrault (1995)	6 €
Trizay-lès-Bonneval (1996)	épuisé
Neuvy-en-Dunois (1997)	épuisé
Bonneval, “Chapitre de l'église et cure de Saint-Michel de Bonneval” d'après le manuscrit de l'abbé Beaupère (1998) (réédition)	4,50 €

Disponible également :

La Meunerie à eau aux siècles derniers de Jacques GUILLAUMIN publié par la S.A.E.L. 12 €